

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

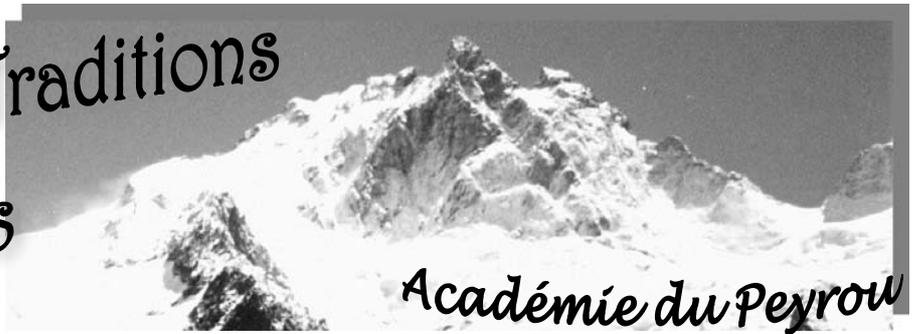
La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

Coutumes et Traditions de l'Oisans



Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.

NUMÉRO 56 – mai 2007

<p>Avant 1789, le Mandement d'Oisans comprenait 21 communautés, fort liées entre elles :</p> <p>Allemond Auris Besse Bourg d'Oisans Clavans Freyne Gauchoirs Huez La Garde La Grave Livet Mondelent Mizoën Ornon Oz Saint Christophe Vaujany Venosc Villar d'Arène Villar Eymond Villar Reculas</p> <p>De leurs rivalités, de leurs solidarités, que reste-t-il?</p>	<p><i>La voie romaine de</i> Rochetaillée</p> <p><i>L'action menée par notre association, depuis plus de trois ans déjà, visant à réhabiliter le tronçon de voie romaine, en encorbellement, de Rochetaillée (commune du Bourg d'Oisans), vient de recevoir une belle reconnaissance. En effet, la Caisse locale du CRÉDIT AGRICOLE Sud Rhône Alpes vient de nous annoncer, lors de son assemblée générale du 22 mars, qu'elle nous accordait une dotation de trois mille euros pour soutenir cette opération. Cette somme sera consacrée à la réalisation d'un panneau de présentation, avec son toit, et d'une table de lecture à installer respectivement sur le parking de Rochetaillée et près de l'ancienne maison forestière, à proximité du site. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers les responsables de la banque verte pour ce soutien concret, succédant à celui déjà accordé pour les sentiers des Protestants de la vallée du Ferrand. Nos remerciements sont plus particulièrement adressés à la Présidente, Mme Wendling, et à tout son conseil d'administration, au directeur de l'agence, M. Denis Chevalier, ainsi qu'au président d'honneur, notre ami Régis Laffay.</i></p> <p><i>La voie étant située dans une forêt domaniale, l'Office National des Forêts vient de nous adresser une concession. Cette autorisation, accordée à titre</i></p>	<p>En 2007, malgré quelques additions, divisions, soustractions :</p> <p>Allemond Auris Besse Clavans Huez La Garde La Grave Le Bourg d'Oisans Le Freney Le Mont de Lans Livet et Gavet Mizoën Ornon Oulles Oz Saint-Christophe Vaujany Venosc Villard d'Arène Villard Notre Dame Villard Reculas Villard Reymond</p> <p>rivales et solidaires, sont des communes toujours vivantes.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

gratuit pour trois ans, nous permettra de poursuivre le débroussaillage de ce chemin sur une surface de 1 000 m². Notre contrat d'assurance a été complété en conséquence.

La commune du Bourg d'Oisans vient de voter également, en faveur de l'association, une subvention de trois mille euros pour la voie romaine. La municipalité, par la voix de M. Didier Croibier Muscat, 1^{er} adjoint, se déclare prête à nous aider "financièrement ou techniquement".

Afin que les règles d'urbanisme soient bien respectées et qu'il y ait cohérence des implantations de nos supports de présentation avec les panneaux déjà en place ou ceux que la

Pp.1, 2 : La voie romaine de Rochetaillée – P. 2 – Montagn'Art 2007 – Pp. 2, 3 : Des rendez-vous ? Pp. 4, 5 : Le Chemin des Protestants dans la vallée du Ferrand – Pp. 6,7 : Occitan ou patois ? P. 8 : Tombés dans la gueule du loup – Je me souviens, (poème).

mairie installe de son côté, une réunion de travail est prévue ; y participera M. de Baudoin, responsable de l'O.N.F., chargé du secteur de Rochetaillée.

La priorité est de disposer d'un relevé topographique précis des quatre tronçons de voie qui ont été déjà dégagés lors des six opérations menées précédemment, relevé qui sera repris sur les panneaux de présentation. Contact a donc été pris avec un géomètre du Bourg.

Un dépliant touristique sera réalisé, en association avec le Mont-de-Lans (porte de Bons). Le site est de plus en plus fréquenté, ce qui nécessite un fléchage des chemins d'accès et de sortie. L'Association des Amis du pays Vizillois, sous la présidence de Robert Aillaud, a déjà organisé plusieurs visites qui ont permis à des amateurs d'histoire et de patrimoine de découvrir ce site étonnant que nous n'hésitons pas à considérer comme la 8^e merveille du Dauphiné.

Nous servirons de guide le dimanche 24 juin à l'association des Amis du pays de la Gresse qui est dirigée par M. Yves Armand, par ailleurs secrétaire perpétuel de l'Académie delphinale. La mairie accueillera, comme il se doit, cette association amie qui poursuit les mêmes buts que la nôtre.

Lors d'une prochaine journée de débroussaillage, **le samedi 16 juin** (date à retenir pour les bénévoles), nous inviterons un archéologue afin de bénéficier de ses conseils.

Bernard François

Des Rendez-vous? (Voir aussi page 5)

MONTAGN'ART 2007 se déroulera à Venosc

du samedi 28 juillet au dimanche 5 août

dans la salle polyvalente (au départ de la télécabine pour les 2 Alpes).

Inauguration le samedi 28 à 11h,

pot offert par la mairie, selon l'usage.

TABLEAU de L'ANNEE. Le thème retenu est double :

"Ruelle de hameau" "ou four à pain".

Le tableau lauréat sera exposé durant l'année 2007-2008

dans la nouvelle Mairie de Venosc.

TOMBOLA : elle fonctionnera selon les mêmes règles que les années précédentes.

Nous avons convenu, avec les responsables des animations de Venosc, d'organiser une journée "LACHER DE PEINTRES" sur la commune, avec un jury qui décernera, en fin de journée, le prix "VENEON".

Le tableau lauréat sera exposé dans la nouvelle bibliothèque.

Parallèlement, l'association, avec l'O.T. de Venosc,

exposera UN CHOIX DE PHOTOS

des chapelles, oratoires, lavoirs , fontaines et cadrans solaires, de la commune. Il est envisagé de créer un concours photos en direction des vacanciers, sur le thème du "petit" patrimoine, récompensé par un prix offert par la commune de Venosc.

Cette exposition est susceptible de durer toute l'année

ouverture de 15 h à 19 h et toute la journée du jeudi 2 août : Journée des Potiers.

Communiqué par Oleg Ivachkevitch :

Dans le cadre des "Journées du Patrimoine" du Bourg d'Oisans

Visite des chapelles et oratoires de la commune

Les jeudis 19 juillet et 09 août

Inscription pour la sortie auprès de l'Office du Tourisme.

Rassemblement à 10 h. place de la Mairie.

Début avec la visite de l'église Saint-Laurent,

puis chapelle de la Paute, l'oratoire, l'église des Sables, les chapelles de Bassey, des Alberges, des Gauchoirs et l'Oratoire du Sarret.



Co-voiturage. Pique-nique collectif aux Essoulieux.

Communiqué par René Balmet :

- Le Dimanche 15 Juillet 2007 de 10 h à 18 heures à la Maison des Alpes de Besse en Oisans.

Journée Cartes Postales de l'Oisans exposition, projection, bourse, échange de CP

Appel: les collectionneurs de Cartes Postales de l'Oisans sont invités à venir présenter leur(s) album(s) (2 albums maximum) au public à cette occasion. Des tables seront mises à leur disposition.

Pour information et inscription: contacter Véronique Cardone de la Maison des Alpes au 04 76 80 19 09 - participation gratuite.

Entrée libre et gratuite pour les visiteurs, amateurs de CP que nous espérons nombreux.

- Le Dimanche 1er Juillet 2007 à 11 heures devant l'église de Villard-Notre-Dame.

Commémoration pour le 130^{ème} anniversaire (1877 - 2007) de la pose de la cloche dans le clocher de Villard-Notre-Dame en présence des descendants des parrain et marraine et aussi des descendants de Victor Vallier, fondateur de la cloche. L'église sera ouverte et la cloche sera sonnée. Possibilité de déjeuner ensuite sur place, mais attention: nombre de places limité, réservation préalable à la Cabane de la Latte, tel. : 04 76 80 26 98.



- Les carto-listes suivantes (avec numéro et libellé pour chaque carte) sont disponibles:

- Roby

- Monier (petites cartes) , séries 120, 121, 122, 124, 125, 126, 127.

Tous ceux qui pourraient être intéressés pour les obtenir et, éventuellement, les compléter peuvent me contacter par e-mail ou par téléphone aux coordonnées suivantes:

René Balmet – tel. : 01 60 34 03 11; e-mail : balmet@club-internet.fr

Communiqué par Jean-Philippe Bernier :

22 juin - 8 h. 30 – 17 h. :

Prochaine réunion des amis de la généalogie à la Maison des Associations du Bourg d'Oisans.

Dans le numéro 57, article à paraître sur tous les lieux de mémoire de l'Oisans.

Communiqué par Paul Couchoud :

Soirées du film de Haute montagne

Il ne nous semble plus nécessaire de présenter dans le détail ces séances. Le succès obtenu l'année dernière par notre nouvelle formule nous encourage à poursuivre et même à la développer cette année.

C'est donc en collaboration avec le Parc National des Écrins et l'Office du Tourisme de La Grave que nous vous proposerons cet été trois soirées de projection. Celles-ci auront lieu d'une part à la Maison du Parc au Bourg d'Oisans les vendredis 27 juillet et 10 août, d'autre part à la salle polyvalente de La Grave le mardi 14 août, dans le cadre de la Fête des Guides. Vous pourrez voir (ou revoir) "Gaspard de la Meije", le film culte de l'Oisans dédié à Pierre Gaspard, celui qui ne voulait pas que la Meije fut vaincue par des étrangers... Au programme, également, le récit d'expéditions himalayennes réalisées dans des conditions extrêmes ainsi que des documentaires assez hallucinants sur l'alpinisme. Une dernière information : ces soirées sont offertes par l'Association, donc gratuites pour vous !

Nous vous attendons nombreux, que ce soit pour simplement vous divertir et vous faire rêver ou pour apprécier en connaisseur les exploits de nos meilleurs alpinistes et vous donner envie...

Pour mémoire :

Dimanche 5 août, aux Deux-Alpes, 14^{ème} Fête des Foins.

L'Assemblée Générale et le repas ?
Le 23 septembre au Bourg d'Oisans.



– Ne soyez pas ingrats, c'est là que nous sommes nés !

On en reparlera dans le bulletin 57.

Le Chemin des Protestants dans la vallée du Ferrand

L'aménagement de ce cheminement a été terminé l'automne dernier. Les lieux essentiels sont signalés par des panneaux dont nous avons relevé le texte et qui sont illustrés par une carte de Xavier Gonord. Il reste à inaugurer ce parcours, ce qui se fera le 7 juillet (Cf ci-contre).

"De très bonne heure, la Réforme eut ses partisans dans cette partie de l'Oisans : colporteurs pendant de longs hivers, au XVI^e siècle, les habitants de Besse, Clavans et Mizoën parcouraient, la balle au dos, le Bas Dauphiné, la Savoie et même la Suisse. Quelques-uns purent avoir ainsi connaissance des nouvelles doctrines et, de retour dans leurs montagnes, y gagner des adeptes. Dès 1562, il est demandé à Calvin d'envoyer un "ministre" (pasteur) à Clavans et Mizoën.

Les commissaires de l'Édit de Nantes (1598) reconnurent l'existence officielle de quatre églises dans l'Oisans : Mizoën (souvent associée au Bourg d'Oisans) avec deux annexes Auris et Le Fréney, Besse avec une annexe Clavans, Le Mont de Lans et La Grave. Les deux plus importantes églises étaient celle de Mizoën (100% de réformés) et Besse avec 70%. Chacune de ces différentes églises était dirigée par une dizaine de laïcs (les "anciens") et par un pasteur. Dans chaque église locale, il y avait un maître d'école.

À partir de 1661, règne personnel de Louis XIV, commença une politique de contrainte : suppression des annexes (Auris et Le Fréney en 1664, Clavans en 1681), suppression du droit d'exercice au Mont de Lans (1682) et à La Grave (1684). Dès la Révocation de l'Édit de Nantes, en octobre 1685, les pasteurs quittèrent le royaume et tous les temples furent démolis sauf (provisoirement) celui de Mizoën "parce que l'église est trop petite" (Mgr Le Camus).

Il était expressément interdit aux "nouveaux convertis" de quitter le royaume, sous peine de galère pour les hommes, de prison pour les femmes, d'enfermement dans les couvents pour les enfants et de confiscation des biens pour tous.

Beaucoup de protestants de l'Oisans cherchèrent un "refuge" à l'étranger. Ils partirent vers les cols de La Valette ou des Prés Nouveaux et traversèrent la Savoie : un itinéraire par Saint Jean de Maurienne, La Chambre, Montmélian, rejoint aux Marches le chemin des Huguenots de la Drôme et de l'Isère jusqu'à la Suisse qui n'était bien souvent qu'un lieu de passage. Les refuges les plus sûrs étaient la Hollande et l'Allemagne, avec les États du Bade-Württemberg et de Hesse, ainsi que ceux du Brandebourg. Certains, comme Jean Giraud, de La Grave, sont allés jusqu'en Angleterre.

Mais plusieurs départs furent un échec. Arrêtés en traversant la Savoie, ils furent emprisonnés à Grenoble, jugés et souvent condamnés à la prison ; leurs guides ont été pendus ou condamnés aux galères. En définitive, à Clavans, tous les réformés sont partis et 70% à Mizoën. À Besse, cinquante familles ont réussi à quitter le royaume ; leurs biens ont été affermés le 23 juillet 1688 à Laurent Faure, notaire royal. Quelques maisons furent démolies par ordre de l'Intendant, d'autres affectées à divers usages, telle celle du ministre Siméon Coing, donnée au maître d'école en 1687."



Cimetière des Huguenots à Clavans

C'est en l'année 1571 qu'intervint à Clavans une importante transaction entre les deux communautés religieuses. Le 17 mars, par sentence arbitrale, les catholiques accordaient à ceux de la religion prétendue réformée un terrain au lieu appelé "Les Granges" en bordure du chemin de Sarenne (le chemin vieux) où ils pourraient "faire leurs sépultures". Il s'agit de l'acte de création du cimetière des Huguenots de Clavans.

L'histoire dit que le Pasteur Jean Blanc avait choisi cette source pour l'eau baptismale. Il y fit construire une petite chapelle dont lui seul avait la clef. Les Protestants étaient obligés de présenter leurs nouveaux-nés à la chapelle pour les faire baptiser. En cas de mauvais temps ou de danger de mort, ils étaient baptisés dans le temple où le Pasteur conservait une fiole pleine de l'eau de la fontaine.



**Source du Pasteur Jean Blanc
"Font Jean Blanc" à Bonnefin.**

Nous étions dans les années 1550 à 1685 et de nombreux Protestants habitaient le village de Besse. Cette source fut captée en 1988 pour l'alimentation du camping du Gay situé en dessous du site. Aujourd'hui, cette eau n'est plus utilisée.

Inauguration le samedi 7 juillet 2007

Programme

- Départ 14 heures : Emplacement du Temple de Mizoën
Direction Clavans le Haut (emplacement du Cimetière des Huguenots)
Direction Besse pour aller à la source du Pasteur Jean Blanc à Bonnefin,
en passant par l'emplacement du Temple à Besse.

- Entre 16 h et 16h 30 : Rendez-vous à la Maison des Alpagnes
Organisation des discussions :

Jean-Rémy Ougier, Maire de Besse, Président du SIEPAF
(Syndicat intercommunal études programmation vallée du Ferrand)
Intervention de Roger Canac au sujet des protestants de la vallée du Ferrand.

Conférence de Pierre Bolle
sur le protestantisme dans le Dauphiné et en Europe.

À la fin de la journée, Pot de l'amitié.

Occitan... ou Patois ?

Une langue à part entière

Micheu Prat - Gap

Nous recevons une série d'informations concernant la langue qui nous était en partie commune, autrefois, et qui tend, hélas, à disparaître. Ce texte amical ne s'oppose pas aux recherches de notre fondateur et Président d'honneur, Pierre-André Dode. Il peut contribuer à nous les rendre proches.

Pour en savoir davantage :
<http://www.espaci-occitan.com>

Dans la vie, rien n'est simple ! Patois, occitan, provençal-alpin, gavot, vivaro-alpin, rhodano-alpin, dauphinois... voici tout un ensemble de termes pour désigner la langue de vos vallées... Comment s'y retrouver ?? !

Ces quelques paragraphes sur le sujet n'ont pas la prétention de tout expliquer, nous espérons simplement permettre une meilleure connaissance d'un patrimoine, véritable trésor qui disparaît peu à peu et risque de s'éteindre si nous ne réagissons pas rapidement. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions... Ce n'est que " *tots ensems que poirem far avanç* " (tous ensemble que nous pourrions avancer).

Après la chute de l'empire romain, la langue latine s'est fractionnée et transformée pour donner nos langues romanes modernes : le catalan, l'occitan, le français, le franco-provençal, le castillan, le portugais, le roumain, l'italien, le sarde, le corse...

La langue latine, apportée par les colons, les soldats et les marchands, évolue de façon différente selon le substrat linguistique (la langue ancienne) sur lequel elle s'importe. Le français et l'occitan apparaissent à peu près à la même époque (le haut Moyen-Âge), issus de cette différenciation.

Le territoire d'oc

L'occitan est actuellement parlé sur un espace géographique recouvrant trente-quatre départements (dont sept partiellement) du sud de la France, regroupés au sein de huit régions (Aquitaine, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes) auxquels il faut ajouter le Val d'Aran (en Espagne) et douze vallées alpines d'Italie.

Les dialectes de la langue d'oc ou occitan.

Les six dialectes sont : le limousin, l'auvergnat, le vivaro-alpin, le gascon, le languedocien et le provençal.

Le limousin, l'auvergnat et le vivaro-alpin font partie de l'ensemble nord-occitan.

Quelques exemples :

nord-occitan : la chabra, la vacha, la jalina, la jauta...

sud-occitan : la cabra, la vaca, la galina, la gauta...

Limites géographiques

Les limites administratives, historiques, ne correspondent pratiquement jamais aux limites linguistiques.

Au nord du domaine occitan, le rhodano-alpin ou vivaro-alpin réunit la majeure partie du Vivarais, un morceau du Velay, le sud Dauphiné, la Provence alpine, le haut pays niçois et les vallées italiennes du Piémont méridional où la langue est très vivante encore aujourd'hui.

Le vivaro-alpin est lui-même structuré en deux secteurs : le vivaro-dauphinois et l'alpin. L'alpin étant parlé dans les Hautes-Alpes, l'Ubaye, le nord-Verdon, le haut-pays niçois et les vallées occitanes de l'État italien.

Cette limite est donnée par la prononciation des consonnes finales. Exemples : [oc] vent, còp, chaud, pechons : [fr] vent, fois, chaud, petits

- prononciation en vivaro-dauphinois : [ven, co, tchaw, petchoun]

- prononciation en alpin : [vènt, cop, tchawt, petchouns]

Et aujourd'hui ? où, quand, comment rencontrer la langue occitane ?

La langue imprègne le français que nous parlons : accent, vocabulaire et syntaxe...

Dans les noms de lieux et les noms de famille, les traces de l'occitan sont innombrables :

Un serre, une sagne, un tomphe, une casse, une baume, une lauze... sont des noms communs très usités.

On peut encore entendre la langue :

- dans certains foyers, au marché ou à la foire, au bistrot (locuteurs souvent âgés),

- dans quelques écoles où une initiation est dispensée,

- à travers les chants et le théâtre, grâce essentiellement aux groupes folkloriques.

- dans les clubs des aînés, lors de " rencontres-patois ", dans différents villages, où l'on peut entendre notamment les fameuses " fatorgues ", histoires à rapprocher à la fois du conte, de la fable ou de l'histoire drôle.

La langue écrite, écrivains et médias locaux

Graphie : C'est la manière d'écrire les sons, les mots, les énoncés d'une langue. Elle peut s'appuyer sur un système non alphabétique (égyptien antique, chinois, japonais) ou sur un alphabet.

Aujourd'hui subsistent :

- La graphie " mistralienne " est aujourd'hui essentiellement limitée à la Provence

- La graphie " classique " est en usage sur l'ensemble de l'espace occitan, y compris chez les occitanistes de Provence et des Alpes.

- D'autres graphies varient selon les auteurs et les époques et sont employées localement.

E s'achabaviam en musica ? / et si nous terminions en musique ? **À travers chant**

Un bon moyen pour appréhender la langue d'un pays, c'est d'en connaître les berceuses, les comptines et autres chansons pour petits et grands. Transmises de génération en génération, elles sont un vrai reflet de l'âme d'un peuple.

Au premier abord, parmi les personnes interrogées, beaucoup disent qu'elles ne connaissent rien... mais, en leur soufflant quelques mots (" *ferra, ferra...* ", " *Quand èro pecho(n)...* ", " *...mon siblet, ...cotelet...* ", etc...) les mémoires se réveillent et des phrases, des couplets, complets ou inachevés, se mettent à résonner.

Il s'agit surtout de comptines, formulettes, jeux de doigts comme " *Aqueu vai lavorar, aqueu pòrta l'agulhaa...* " qui était récités en énumérant les doigts des pieds ou des mains des petits enfants...

On trouve également des refrains pour jouer avec les jeunes enfants sur les genoux ou sur les jambes : " *O calha, bèla calha, ont as ton nis ?...* ".

La seule chanson qui semblerait connue par tous est " *La vielha* ", avec quelques variantes selon les versions. Un autre refrain que tous connaissent (chanté autrefois au retour de la messe de minuit) : " *Es neissut, lo pechèt Bòn Diéu...* " sur l'air de " *Il est né le divin enfant...* ".

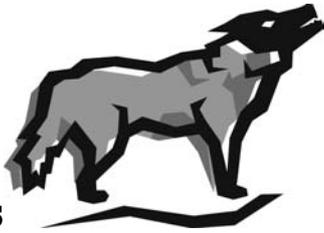
Du chant à la danse, il n'y a qu'un pas... de rigodon !

Le rigodon est la danse la plus connue et la plus caractéristique des vallées alpines. Il est encore dansé de façon " naturelle " par quelques anciens mais, même s'il peut être dansé et entendu en quelques très rares occasions, il est surtout présent aujourd'hui dans les groupes folkloriques.



Une section de l'I.E.O. est en train de voir le jour en Isère. Celles et ceux qui seraient intéressé(e)s peuvent prendre contact avec :

Laurent Gosset <gosset.laurent@numericable.fr>



**TOMBÉS
DANS LA GUEULE DU LOUP**

Relevé par R. Nairaud – CGD

(Extrait d'une lecture faite à la séance de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse du 20-09-1928 par Antoine Thomas).

Le 11 avril 1511 à Aubusson, dans la maison de Jehan Mateyron dit Labbé, hostelier, ont comparus devant Me Leslil notaire, Pierre Pinot, Jehan Roux, Ambroyse Roux, Constant Pellissier, Jehan Michel, Dominique Diacre, Jehan Rounat, Pierre Andra, Dominique Michel, tous marchands merciers de l'Oisans en Dauphiné. Ils ont déclaré que "*Le septiesme jour du present mois d'apvril, jour de Pâques fleuryes, ils ont esté pris au lieu appelé le Bourgt (Bourg-Lastic), situé au pays d'Auvergne, et ce par le sieur Gaspard Le Loupt, sieur de Monfant et de Preychonnet, et autres ses complices susnommés, auroict hosté et ravy les dicts de Dauphiné, merciers susnommés, la marchandise qu'ils portoyent et qu'ils avoyent prise et acheptée en la ville de Lion et portoyent à Lymoges pour gagner leur vye, chascun une balle qu'ils portoyent au col, a Jehan Michel deulx charges et a Dommange Michel une charge contenant deux balles chascune charge de cheval, laquelle marchandise les susdicts esposans ont dict et déclaré appartenir à des marchands habitans de la ville de Lymoges*".



Je me souviens.

*Tu vois ces murs de pierres,
Si bien empilées
Et cette chaumière
Vestige du passé.*

*Et ce vieux moulin,
Dont la roue est usée
D'avoir moulu le grain
Aujourd'hui oublié !*

*Tu vois ce village ruiné,
Cette fontaine maintenant tarie,
Et la chapelle à la cloche brisée
C'est tout ce qui reste aujourd'hui.*

*Tu sais, il ne faut pas oublier
Ceux qui ont fait ce pays
Tous ceux qui ont trimé
Pour que tu l'aimes aussi.*

*Ferme les yeux et écoute le vent
Qui chante dans les bouleaux
Il te parle du temps d'avant
Du paysan courbé sous le fardeau.*

*Ecoute le bruit de la faux
Qui coupe l'herbe fine
Et le champ du troupeau
Et les cloches matines.*

*Quand les maisons étaient habitées,
Que les femmes allaient aux champs
Les sillons tracés et les arbres taillés
Partout on entendait rire les enfants.*

*Du soleil d'août qui réchauffe les blés
Des neiges de décembre aux fleurs de juin
On vivait ici, on chantait, et l'on s'aimait.
On vivait ici, je me souviens.*

*Ce matin il ne reste plus rien.
Ecoute le vent te le conter,
On vivait ici, je me souviens.*

André Brun
Venosc

